



Partage de son vivant créer une SCI

Par **nicolas65**, le **02/09/2016** à **17:53**

Bonjour,

Mon pere veut faire le partage de son vivant, il a des terrain agricole et forestier puis deux maisons dont une ferme, mon frere exploite la ferme.

Est ce que l'on peut creer une SCI pour que mon frere exploite les Terrains?

Et comment vont se passe les taxes (création SCI, succession, et apres les taxes sur les maisons et les terrain) doit on diviser les taxes par le nombre de personne dans la SCI?

Est ce qu'il est obliger d'avoir une compta pour la SCI?

merci de vos reponses.

Bonne journée